

**ATTESTATION D'ASSURANCE - ABANDON DE RECOURS
ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS CORPORELS****MEMBRES DU CORPS SCIENTIFIQUE ET ENSEIGNANT DE L' U.L.B.**

Dans les limites et conditions du contrat d'assurance n° 45.048.955, souscrit par l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.), ETHIAS S.A., rue des Croisiers 24 à 4000 Liège (Belgique), garantit les accidents corporels dont pourraient être victimes **les membres du corps scientifique et enseignant de l'U.L.B.** à l'occasion de visites et stages d'études, de recherches ou d'enseignement effectués **dans le monde entier**, sous la responsabilité de l'Université, ainsi que sur le chemin aller et retour des activités ; cette couverture est complémentaire à l'assurance contre les accidents de travail souscrite par l'U.L.B. auprès d'une autre compagnie.

RESUME DES GARANTIES DE LA POLICE N° 45.048.955**A. FRAIS DE TRAITEMENT ET FUNERAIRES**

- prestations médicales reprises à la nomenclature du tarif de l'INAMI (frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, hospitaliers ...): 2 x le barème INAMI;
- prothèses dentaires: 373,08 € par dent sans dépasser 1.492,29 € par victime;
- lunettes monture: 74,63 € - verres: remboursement intégral;
- prestations médicales non reprises à la nomenclature du tarif de l'INAMI: 373,08 €;
- frais funéraires: 1.881,58 €;

- frais de transport: 746,15 €;

- frais de recherche et de rapatriement: 3.244,11 €

B. INDEMNITES FORFAITAIRES

- Capital décès: 186.600,84 €;
- Capital "invalidité permanente totale": 335.894,44 €; les cas d'invalidité permanente partielle sont réglés proportionnellement. En ce qui concerne les assurés âgés de plus de 70 ans, il est prévu une franchise déductible de 15%.

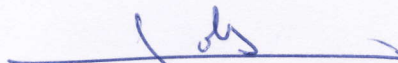
Les montants de garanties évoluent une fois l'an avec l'index des prix à la consommation. Tels qu'ils sont repris ci-avant, ils correspondent à l'indice 167,13 d'octobre 2011 (base 1988).

Il est d'autre part précisé qu'ETHIAS renonce au recours qu'elle serait éventuellement en droit d'exercer contre la direction et les préposés des sociétés où s'effectuent les stages, le cas de malveillance excepté.

Fait à Bruxelles, le 15 novembre 2011.

ULB - Département financier
Assurances - CP 150
Av. F.D. Roosevelt, 50
B - 1050 Bruxelles
Tél. : 00-32-2-650 23 00
Fax : 00-32-2-650 49 00
E-mail : assurulb@admin.ulb.ac.be

Pour l'U.L.B.,



P. GOBLET
Directeur financier

Pour le Comité de direction
d'ETHIAS,



V. KRIESCHER
Responsable Production R.C. et
Accidents Collectivités &
Entreprises

ATTESTATION D'ASSURANCE - ABANDON DE RECOURS ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE

MEMBRES DU CORPS SCIENTIFIQUE ET ENSEIGNANT DE L'U.L.B.

Dans les limites et conditions du contrat d'assurance n° 45.072.897, souscrit par l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.), ETHIAS S.A., rue des Croisiers 24 à 4000 Liège (Belgique), garantit notamment la responsabilité civile des membres du corps scientifique et enseignant de l'U.L.B., à l'occasion de visites et stages d'études, de recherches ou d'enseignement effectués, dans le monde entier, sous la responsabilité de l'Université.

Les montants couverts sont fixés comme suit :

- 5.000.000,00 € pour les dommages corporels;
- 2.500.000,00 € pour les dommages matériels.

Il est précisé que sont notamment exclus de l'assurance, les dommages causés :

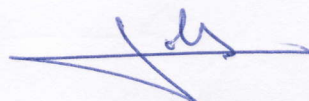
- aux biens dont les membres du corps scientifique et enseignant sont propriétaires, locataires, occupants, utilisateurs ou détenteurs,
- aux biens ou parties de biens sur lesquels doit s'exercer l'activité des membres du corps scientifique et enseignant,
- à des animaux remis aux dits membres pour être gardés ou transportés par eux ou à eux prêtés ou loués.

D'autre part, ETHIAS renonce à exercer recours contre la direction et les préposés de la société où s'effectuent les stages, le cas de malveillance excepté.

Fait à Bruxelles, le 15 novembre 2011.

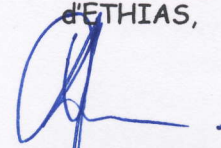
ULB - Département financier
Assurances - CP 150
Av. F.D. Roosevelt, 50
B - 1050 Bruxelles
Tél. : 00-32-2-650 23 00
Fax : 00-32-2-650 49 00
E-mail : assurulb@admin.ulb.ac.be

Pour l'U.L.B.,



P. GOBLET
Directeur financier

Pour le Comité de direction
d'ETHIAS,



V. KRIESCHER
Responsable Production R.C. et Accidents
Collectivités & Entreprises